



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

conservation

Question écrite n° 28602

Texte de la question

M. Jacques Remiller attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur l'avenir du château Bérenger de Sassenage. En effet, ce château a été légué à la Fondation de France qui a ensuite souhaité le vendre aux enchères. La vente ayant été annulée, les associations à vocation patrimoniales ou culturelles de l'Isère souhaitent trouver une solution définitive. Cette solution devra garantir la conservation du château, de l'ensemble des collections, son entretien ainsi que son ouverture au public. Aussi souhaite-t-il connaître les mesures que le Gouvernement envisage de mettre en oeuvre afin de sauver ce bâtiment.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28602

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juillet 2008, page 6463

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)